

Sujet : Fwd: Révision allégée N° 1 du PLU de la commune de Cercoux

De : MAIRIE CERCOUX <mairie@cercoux.fr>

Date : 05/09/2023, 11:55

Pour : Clemence Delavault-Dubert <clemence.delavault-dubert@cercoux.fr>

Courriel à l'attention du service Urbanisme

Dossier Suivi par :

Mickaël Briand - Chargé de Mission Urbanisme - m.briand@charente-maritime.cci.fr - 05 46 00 73 36

Marie-Laure Artaud - Responsable des Antennes de Saintes et Jonzac – ml.artaud@charente-maritime.cci.fr – 06 75 65 23 09

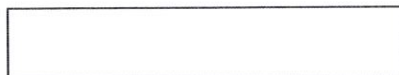
Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier, du 2 juillet dernier, concernant la révision allégée N° 1 du PLU de la commune de Cercoux, et après examen des éléments du projet, la CCI Charente-Maritime n'émet pas de remarque particulière sur ce dossier.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement.

Isabelle Auger



Isabelle AUGER

Assistante de Direction Aménagement du Territoire Pôle Proximité Territoriale

T. 05 46 84 70 98

Email : i.auger@charente-maritime.cci.fr

www.charente-maritime.cci.fr

